

PLU de Savenay



Modification simplifiée n°4



La modification simplifiée n°4 du PLU de Savenay a été prescrite par arrêté du 3 septembre 2024. Les modalités de mise à disposition du public ont été définies par délibération.

Cette procédure vise à intégrer l'étude de stratégie de développement urbain de la ville en cours de réalisation en mettant à jour les Orientations d'Aménagement et de Programmation du Plan Local d'Urbanisme de Savenay, notamment sur les secteurs de Prince Bois et l'Aumônerie, et en faisant évoluer le zonage afin de tenir compte de cette étude.

Le dossier du projet de modification ainsi qu'un **registre permettant de consigner vos observations** sont mis à disposition du public du **mercredi 9 avril au lundi 12 mai 2025** :

En Mairie de Savenay, 2 rue Parc des Sports 44260 SAVENAY, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mardi après-midi (accueil fermé) et le samedi matin de 9h à 12h.

Les observations pourront également être transmises **durant la période de mise à disposition parcourrier adressé au Président de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon** (adresse ci-dessus) ou par **courriel** à l'adresse suivante : plu-savenay@estuaire-sillon.fr

- [Télécharger l'arrêté MS4](#)
- [Télécharger les modalités de mise à disposition](#)
- [Télécharger le dossier de mise à disposition](#)

Dans cette rubrique



PLUi partiel et PLU communaux

- PLUI PARTIEL ET PLU COMMUNAUX
- ELABORATION DU PLUI D'ESTUAIRE ET SILLON
- PLUI CORDEMAIS, LE TEMPLE DE BRETAGNE ET SAINT ETIENNE DE MONTLUC
- PLU DE SAVENAY



Pôle Métropolitain Nantes Saint-Nazaire

Le SCOT affirme les engagements à l'horizon 2030 du développement de la métropole Nantes Saint-Nazaire


ESTUAIRE ET SILLON
Communauté
de Communes
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ESTUAIRE ET SILLON**
2 Boulevard de la Loire - CS7024
44260 Savenay
HORAIRES :
Accueil du public du lundi au vendredi
9h00 > 12h30
13h30 > 17h00